



GOUVERNANCE



OBSERVATOIRES



PLANIFICATION



ÉTUDES URBAINES



**AGENCE D'URBANISME
ET DE DÉVELOPPEMENT**
DE L'AGGLOMÉRATION ET DU PAYS
DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

L'Agence d'Urbanisme et de Développement de l'agglomération et du pays de Châlons-en-Champagne (AUDC) créée en 1974, est le partenaire historique des élus et des acteurs locaux en charge des questions de planification, d'aménagement et d'urbanisme.

LES MISSIONS DE L'AGENCE D'URBANISME

L'Agence d'urbanisme est un outil technique dont le principal objectif est de réaliser des études d'urbanisme, d'aménagement et de développement du territoire selon un programme annuel d'activités.

L'agence réalise des outils de veille et d'observation, pour garantir un suivi pertinent des évolutions, ainsi que la production de documents d'analyse et de cartographies dans les domaines de la démographie, de l'habitat, de la cohésion sociale, du foncier, des équipements et de la mobilité.

Cette connaissance est mise à disposition des élus et partenaires pour aider à la compréhension des dynamiques locales au titre de l'aide à la décision.

LES MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES

L'Agence apporte une expertise en matière de prospective au service des politiques publiques : participation aux démarches prospectives des territoires et d'investigation sur des sujets stratégiques, organisation d'ateliers prospectifs, mise en perspective d'orientations nouvelles.

Elle participe à l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques : aide à la mise en place et au suivi des politiques locales de l'habitat (PLH), des nouvelles mobilités, indicateurs d'attractivité et de référentiels économiques.

Elle intervient dans les champs de la planification en accompagnant des communes ou intercommunalités dans l'élaboration des documents d'urbanisme (SCoT, PLU, cartes communales), et l'aide à la mise en œuvre des outils de protection patrimoniale (AVAP, RLP).

LES ADHÉRENTS ET PARTENAIRES

Constituée en « Association loi 1901 », l'Agence d'urbanisme réunit les collectivités locales et régionales, l'État, les Chambres consulaires et les acteurs de l'aménagement et du développement local au sein d'un large partenariat.

L'ÉQUIPE DE L'AGENCE

L'équipe au service de l'Agence compte une quinzaine de collaborateurs (juristes, urbanistes, géographes, environnementalistes, géomaticiens...) qui travaillent en mode projet, chacun étant soit chef de projet, soit expert associé. Cette organisation permet de répondre à la pluridisciplinarité des questionnements.

Très attentive aux demandes de ses adhérents, l'équipe s'adapte en permanence en faisant évoluer ses métiers.

LE RÉSEAU NATIONAL DES AGENCES



Les 50 agences d'urbanisme, présentes sur la plupart des grandes aires métropolitaines, sont regroupées dans la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme.

La FNAU est une association d'élus qui offre un lieu privilégié de dialogue sur les questions urbaines.

La FNAU assure, l'animation de nombreux clubs techniques spécialisés.

L'Agence participe également aux travaux du réseau des 7 agences de la Région Grand Est qui constitue l'interlocuteur privilégié de la Région et des partenaires régionaux (banque des territoires, action logement, CGET...).

Datagences est un réseau dynamique d'échanges de données qui permet d'avoir accès à des bases de données statistiques sources d'informations pour la réalisation de nombreuses études.



LES OBSERVATOIRES

L'Agence développe les outils pour comprendre les phénomènes et les dynamiques territoriales, diffuser la connaissance et servir d'outils d'aide à la décision des politiques publiques locales.

Elle assure les diagnostics de territoire préalables à la définition des stratégies de développement ou de revitalisation des territoires urbains et ruraux dans les domaines suivant :

- **La population**
- **L'habitat**
- **Le foncier**
- **Les activités économiques**
- **Les mobilités et déplacements.**



LA PLANIFICATION

L'Agence mène des études et des réflexions prospectives pour un aménagement durable des territoires et engage des réflexions prospectives pour définir des projets d'aménagement, de développement et de programmation à différentes échelles.

Une des principales missions de l'AUDC est d'élaborer les documents locaux d'urbanisme : SCoT, PLUI, PLU des communes de l'agglomération châlonnaise mais également à la demande d'autres collectivités à l'extérieur du pays dans le cadre de contrats spécifiques (Vitry-le-François, Sézanne, communes de la Vallée de la Coole, Villers-Marmery, Tours-sur-Marne...).

L'ÉLABORATION DU SCOT DU PAYS DE CHÂLONS

L'AUDC a animé les différentes étapes d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Châlons.

DÉMARCHE DE PLUI

L'AUDC élabore le PLUI de la Communauté de communes de la Moivre à la Coole et a travaillé à la préfiguration du PLUI de la Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne à travers la définition de son projet de territoire.

LA PLANIFICATION À L'ÉCHELLE COMMUNALE

L'AUDC a réalisé de nombreux plans locaux d'urbanisme sur le territoire de la Communauté d'agglomération châlonnaise et au-delà.

- **Châlons-en-Champagne** (44 753 habitants)
- **Saint-Memmie** (5 511 habitants)
- **Fagnières** (4 834 habitants)
- **Compertrix** (1 490 habitants)
- **Saint-Martin-sur-le-Pré** (797 habitants)
- **Recy** (1 031 habitants)
- **Saint-Gibrien** (538 habitants)
- **Sarry** (2 046 habitants)
- **Saint-Etienne-au-Temple** (812 habitants)
- **Moncetz-Longevas** (535 habitants)
- **Coolus** (222 habitants)
- **La Veuve** (614 habitants)
- **Sommessous** (533 habitants)
- **Bussy-Lettrée** (341 habitants)
- **Dommartin-Lettrée** (153 habitants)
- **Soudron** (301 habitants)
- **Haussimont** (140 habitants)
- **La Veuve** (614 habitants).

Autres PLU des communes :

- **Vitry-le-François** (12 133 habitants)
- **Sézanne** (4 834 habitants)
- **Villers-Marmery** (524 habitants)
- **Tours-sur-Marne** (1 382 habitants).

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

L'Agence a piloté l'élaboration et le suivi du Programme Local de l'Habitat (PLH) de l'agglomération châlonnaise pour la période 2015-2020, et en réalise le bilan.



ANIMER LA DÉMARCHE DE PAYS

L'AUDC constitue un lieu de débats et de concertation, afin de faire émerger des projets valorisant les atouts du territoire à l'échelle du Pays.

ANIMATION DU PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DE CHÂLONS

L'animation de la démarche Pays : assistance administrative et technique du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Châlons-en-Champagne.

ANIMATION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS DE CHÂLONS, CRÉÉ EN 2011

A compter de 2016, l'AUDC a accompagné le fonctionnement du conseil de développement de l'agglomération et du Pays de Châlons-en-Champagne créé par la Communauté d'agglomération au titre de la loi NOTRe.

GESTION DU RISQUE INONDATION

L'Agence a supervisé l'élaboration de la stratégie locale de gestion du risque d'inondation et la coanimation de ses instances de pilotage.

- animation des comités techniques et de pilotage en partenariat avec la DDT 51, les 32 communes comprises dans le territoire à risque important d'inondation (TRI) et le Syndicat Mixte de la Marne Moyenne,
- réalisation des études de vulnérabilité et du diagnostic territorial du TRI.



ASSURER L'EXPERTISE ET LE CONSEIL AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS

L'Agence développe une expertise et une assistance technique permanente aux communes, intercommunalités et aux autres partenaires qui la sollicitent.

L'AUDC met ses compétences d'expertise au service de différents territoires dans le cadre de l'élaboration de documents de référence régionaux ou locaux. Elle assure la réalisation des études préalables aux politiques publiques à travers les dispositifs de contractualisation.

PROJETER ET CONCEVOIR DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

A la demande des collectivités, l'Agence accompagne l'action publique en matière de conception urbaine dans une logique d'urbanisme durable.

En lien avec les travaux effectués dans le cadre des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), l'AUDC réalise des projets urbains et élabore des Orientations d'aménagement et de programmation (OAP).

Exemples de réalisations :

- Projets urbains d'ensemble (Haussimont, Suippes, Recy, St Martin-sur-le-Pré),
- Etude Paysagère sur la commune de Compertrix,
- Réflexions préalables sur les quartiers Toussaint, de la Rochefoucauld-Liancourt et du Mont-Héry à Châlons-en-Champagne,
- Études d'entrée de ville (Châlons-en-Champagne, Saint-Memmie, Sézanne...),
- Orientations d'Aménagement et de Programmation dans le cadre des élaborations et révisions des PLU.

CONTACT AUDC

Direction : Eric CITERNE
 e.citerne@audc51.org
 Tél. : 03 26 64 78 54

L'AGENCE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT

au service du Pays de Châlons



GOVERNANCE



OBSERVATOIRES



PLANIFICATION



ÉTUDES URBAINES



**AGENCE D'URBANISME
ET DE DÉVELOPPEMENT**
DE L'AGGLOMÉRATION ET DU PAYS
DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE



Une **GOVERNANCE** partagée

associant les collectivités et
partenaires du territoire.



La **CONNAISSANCE** des dynamiques locales

dans les domaines de l'habitat,
de l'économie, des services aux usagers
et de l'environnement.



Des **EXPERTISES** dans les domaines de la planification et des études urbaines

pour la conception des documents d'urbanisme
du SCOT et des PLU.



Des **COMPÉTENCES** dans les analyses urbaines

et les propositions d'études
pour faire avancer les projets des communes.